

INFORMATIONS DE RENTREE 2021

CLASSES ELEMENTAIRES (CP AU CM2)

➤ 1. Structure de l'école :

• Maternelles :

- Petite Section : Mme MAZURIC Véronique
- Moyenne Section : Mme LEGAY Charlene (En poste à 80%) et une suppléante.
- Grande Section : Mme BIRLING Blandine

• Cycle 2 :

- CPA : Mme DEDEIRE Agnès
- CPB : Mme TAULEMESSE Elise
- CE1A : Mme CLOUP Florence
- CE1B : Mme VALETTE Peggy
- CE2A : Mme OBADIA Désirée
- CE2B : Mme VIDAL Muriel

• Cycle 3 :

- CM1A : Mme PANTALE Cécile (En poste à 80%) et une suppléante.
- CM1B : Mme COCCHI Bérénice (En poste à 75%) et une suppléante.
- CM1/CM2 : Mme MOLIERES Lou
- CM2A: Mme MORENO Christine (En poste à 75%) et une suppléante.
- CM2B : Mme BIANCHI Paola

• ASEM :

- Mme AZZOPARDI Sylvie
- Mme BRENGUES Catherine
- Mme CARBONE Chantal
- Mme GAILLAGOT Anne
- Mme JACOMO Romy
- Mme OLIVIER Viviane

• Vie Scolaire :

- Mme RONDA Florence

• Secrétariat :

- Mme FRANCESCHI Vanessa

• Directrice :

- Mme LAVAL-THEILLARD Valérie

➤ 2. Rentrée

Rentrée des élèves du primaire :

Mercredi 01 Septembre 2021 :

8h45 CE2 – CM1 – CM2

9h30 CP – CE1

Le Chef d'établissement appelle les enfants regroupés dans la cour, afin de composer les classes.
Les parents sont invités à rester avec leur enfant pendant cet appel.
Les parents de l'APEL seront présents pour vous offrir un café de bienvenue.
Les entrées se font toujours par le portail du boulevard d'Angleterre. Les écoliers ne sont jamais autorisés à pénétrer dans l'établissement par la place Saint Aphrodise (entrée collège).

➤ 3. Horaires, ponctualité, assiduité

Horaires des classes

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :

8h30 – 11h45

13h45 – 16h45

Calendrier scolaire (vacances) : voir document ci-joint

Ouverture et fermeture du portail :

Matin : 7h30 - 8h30

Midi : 11h45 jusqu'à 12h15

Après-midi : 13h15 - 13h45

& sortie 16H40 jusqu'à 17h15

Après l'étude :

18h00 et fermeture du portail à 18h15

NB : le portail est fermé pendant les heures de classe. Vous pouvez entrer en vous présentant par l'accueil 5 place Saint Aphrodise.

Mise en rang des classes élémentaires (CP au CM2) :

Dès que la sonnerie retentit, les élèves se mettent en rang et attendent dans le calme pour monter en classe avec leur enseignant.

Respect des horaires

Le respect des horaires contribue à l'éducation des enfants et à la bonne marche de l'établissement.

Les retards seront notés et sanctionnés s'ils ne sont pas justifiés par les parents, soit en restant un peu plus longtemps en classe, soit en venant le mercredi après-midi. Cela restera à l'appréciation de la directrice.

Les enfants en retard doivent se présenter au bureau de la directrice ou à la vie scolaire (avec leur carnet de liaison pour le cycle 3). Un ticket de retard devra être signé par les parents.

Absences

La présence à l'école est une **obligation légale**.

- 1- Les parents doivent signaler l'absence dès le matin par téléphone au 04 67 49 84 37 (laissez un message sur le répondeur) OU via école directe à Mme Ronda Florence.
- 2- Les parents doivent justifier l'absence par écrit : billet d'absence ou lettre et par un certificat médical si maladie contagieuse.

Règles de Vie Ecole : (elles seront envoyées à la rentrée sur Ecole Directe)

Il sera lu en primaire et expliqué aux élèves. Il sera signé par chaque enfant et ses parents puis collé dans le cahier de texte ou le carnet de liaison.

Lorsqu'un enfant ne respecte pas le règlement, il est sanctionné en fonction de la faute commise.

En cas de non-respect du règlement de façon récurrente, il pourra être mis fin au contrat de scolarisation.

➤ 4. Sécurité

Entrée des parents dans l'établissement

Les parents sont autorisés à rentrer dans la cour de l'école ; **sans dépasser la ligne orange** afin de permettre une bonne surveillance des enfants.

- ✓ Restez à proximité du portail
- ✓ N'intervenez jamais auprès d'un enfant qui n'est pas le vôtre
- ✓ Ne gênez pas les enseignants pendant leur surveillance ou la mise en rang
- ✓ L'entrée dans l'école est soumise à un contrôle d'identité et du contenu des sacs

Sortie des élèves

Classes élémentaires : les enfants attendent dans la cour votre venue. Si vous souhaitez que votre enfant quitte seul l'établissement, vous devez retourner avant le 25 août l'autorisation jointe à ce courrier. Il lui sera délivré une carte de sortie. L'enfant ne pourra pas sortir seul sans présenter cette carte.

Les demandes de sorties exceptionnelles doivent être faites par écrit. (Cycle 3 : à l'aide des tickets orange du carnet de liaison). Ces sorties se font place Saint Aphrodise : l'enfant étant remis à ses parents. L'enseignant ou la vie scolaire vous remettra un ticket de sortie exceptionnelle que vous remettrez à l'accueil, place Saint Aphrodise. Un enfant ne peut en aucun cas effectuer seul une sortie exceptionnelle.

Médicaments

Ils sont interdits dans l'enceinte de l'école et les enseignants ne sont pas habilités à donner des traitements. Pour toute situation particulière, contactez la directrice.

➤ 5. Comportement, tenue

Vêtements

Pensez à toujours mettre le nom de votre enfant sur ses vêtements.

Lorsqu'un vêtement est perdu, l'enfant doit le rechercher sur les porte-manteaux sous le préau ou, s'il ne le trouve pas, demander à la vie scolaire.

La tenue vestimentaire des enfants doit leur permettre d'effectuer toutes les activités scolaires et de jouer. Cette tenue doit être correcte, modeste, sans recherche d'effet.

A titre indicatif, ne seront pas acceptés : le short très court, la mini-jupe, le ventre découvert, toutes les tenues de plage, les chaussures ne permettant pas de courir (tongs, claquettes, chaussures à talon haut...), les décolletés trop plongeants, le maquillage, les tatouages. Les cheveux devront rester découverts mais attachés si besoin. Les piercings sont interdits. Les bijoux ne doivent présenter aucun danger et sont sous la responsabilité de celui (celle) qui les porte.

En tout état de cause, la directrice est seule juge pour accepter ou refuser une tenue. Les parents seront informés.

Jeux

Des ballons et des jeux sont prêtés aux enfants après la cantine.

Les chewing-gums, les bonbons, les sucettes, les téléphones portables, les consoles de jeux, les appareils audio, les balles rebondissantes, les canifs, le tabac et autres produits illicites ou dangereux sont interdits. Les cartes et autres jeux ne sont pas autorisés pendant les cours. D'une façon générale, les enfants doivent solliciter de leur enseignant l'autorisation d'amener à l'école tout objet inhabituel. Ces objets restent sous la responsabilité de leurs propriétaires. L'école ne sera pas tenue responsable des échanges ou des pertes de ces objets.

Les objets inadéquats seront confisqués et rendus aux parents.

➤ 6. Travail scolaire

Suivi scolaire

- 3 bulletins seront remis aux enfants pour signature par les parents.

- 1^{er} bulletin** : Date de fin du 1^{er} Trimestre 30 Novembre 2021
- 2nd bulletin** : Date de fin du 2nd Trimestre 09 Mars 2022
- 3^{ème} relevé** : Date de fin du 3^{ème} Trimestre 19 Juin 2022

Ces bulletins présentent les compétences évaluées et les notes obtenues lors des évaluations de la période précédente. Ils doivent être signés par les parents et rendus à l'enseignant(e) pour constituer le livret scolaire.

Ces bulletins seront également disponibles sur Ecole Directe (après remise aux élèves).

Les parents séparés : le parent n'ayant pas la garde de son enfant peut demander une copie de ces relevés de notes ou le consulter sur « Ecole Directe - Parent ».

➤ 7. Services

Etude surveillée en Primaire

❖ Tous les jours scolaires de :

17h00 – 18h00 / fermeture du portail 18h15

- Vous veillerez à **respecter scrupuleusement** ces horaires. Il n'est pas possible de venir chercher les enfants pendant l'étude : vous devez attendre la sortie des enfants dans la cour.
- Votre enfant peut être inscrit au mois et cela figurera sur les relevés de frais de scolarité.
- Vous pouvez mettre votre enfant de façon occasionnelle, il vous faudra **payer le matin l'étude auprès de Mme RONDA Florence ou via école directe.**



pour joindre la garderie ou l'étude : 06 43 73 45 47

Tarifs : 24 euros au mois
6,50 euros le ticket

Modalités de règlement :

- Chèque à l'ordre « OGESCA PICLS » et noter au dos le nom, classe de l'enfant.
- Espèces (un reçu vous sera délivré)

Il vous appartient de vérifier si la totalité du travail a pu être effectuée à l'étude et si les leçons sont sues.

Livres et Fournitures

- Les manuels scolaires sont prêtés aux élèves et doivent en prendre soin. Ils devront impérativement être recouverts. Une caution de 25€ sera facturée à partir du CE1. Elle est remboursable en fin de CM2 sur demande écrite des parents.
- Les fichiers et autres documents fournis vous seront facturés : lecture, math, anglais et livre de lecture CP.
- La liste de fournitures que vous devez acquérir est jointe à ce courrier.

Fonctionnement de la cantine :

-Les frais de demi-pension comprennent le repas, le goûter de l'après-midi et la surveillance au self. Le tarif est calculé en fonction du nombre de jours de classe (6,50€ le repas).

- Pour les repas occasionnels, vous devez remettre à la personne surveillant le portail le matin, lors de l'accueil, une enveloppe contenant :

Les repas doivent impérativement être payés à l'avance (66€ les 10 repas).

- Chèque à l'ordre « OGESCA PIC » et noter au dos le nom, classe de l'élève
- Espèces (un reçu vous sera délivré)

OU

- E-paiement via votre site ECOLEDIRECTE

La carte sera rechargée. (NB : pour éviter les pertes, la carte de cantine est conservée à l'école)

Pour les repas occasionnels, votre enfant devra signaler à son enseignant, en début de journée, qu'il va manger à la cantine. Toute inscription doit se faire avant 8h30 (Réservation sur école directe). Aucun changement ne pourra être pris en compte au-delà de cet horaire.

➤ 8. Pastorale

Tous les enfants de l'école participent, une heure par semaine, à des séances de culture chrétienne (connaissance des textes bibliques, travail de compréhension de ces textes). Tous participent également à des célébrations qui rythment notre année scolaire (rentrée, Fête de l'Immaculée, Noël, Semaine Sainte, fin d'année). Tous ces temps sont vécus dans le respect des croyances de chacun.

A partir du CE2, les enfants qui le souhaitent peuvent rejoindre les activités de catéchèse qui se déroulent hors temps scolaire (soit pendant la pause méridienne soit le soir après la classe) pour préparer leur 1^{ère} communion (2 ans de préparation) ou le baptême.

➤ 9. Tarifs de l'école élémentaire 2020/2021

Droits d'inscription	145€
Contribution familles	740€
Transports à partir de la M.S	75€
Caution Livres à partir du CE1	25€
Cantine + Goûter	
• Le repas si ½ pension	6.50€
• Le repas si occasionnel	6.60€

Tarifs 2021-2022 non votés à ce jour.

➤ 10. Informations

Affichage :

Les informations, les menus de la semaine se trouvent sur le panneau d'affichage vitré à côté du portail.

Courriel / Ecole Directe :

Des informations sont diffusées par mail ou Ecole Directe directement aux parents (pour tout changement penser à renseigner vos adresses mail au secrétariat).

Vue Scolaire Ecole : Pour toutes absences contacter la vie scolaire au 04-67-49-84-37 ou f.ronda@pic.epcb.fr

Cartable :

Certaines circulaires, nécessitant une signature, sont confiées aux enfants.

Carnet de liaison :

Les enfants des classes du cycle 3 recevront à la rentrée un carnet de liaison qu'ils devront conserver en permanence dans leur cartable.

Il sera utilisé pour écrire des informations, justifier les absences, les retards, demander des autorisations d'absence. Il devra être vu et signé par les parents de façon systématique.

Pour les CP et CE1, ces informations circuleront par les cahiers de texte.

Photographie

Les élèves du primaire seront photographiés le vendredi 10 Septembre 2021.

➤ 11. Dates de réunions de classe à 17h :

- Lundi 06 septembre : CP
- Mardi 07 septembre : CM2 + CM1-CM2
- Jeudi 09 septembre : Maternelles
- Vendredi 10 septembre : CE1
- Lundi 13 septembre : CE2
- Mardi 14 septembre : CM1

➤ 12. Dates des messes des familles :

Les dates vous seront communiquées à la rentrée

➤ 13. Quelques dates diverses :

- Vendredi 10 décembre 2021 : Marché de Noël
- Vendredi 18 février 2022 après-midi : Carnaval

La Directrice de l'école
V. LAVAL-THEILLARD